



Société de transport
de Sherbrooke

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE

ASSEMBLÉE ORDINAIRE

TENUE AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA SOCIÉTÉ

LE 13 FÉVRIER 2019

À 17 H 00

PROCÈS-VERBAL 19-02

Sont présents :

M. Marc Denault	Président
M. Pierre Tremblay	Vice-Président
M. Pierre Avard	Administrateur
Mme Évelyne Beaudin	Administratrice
Mme Christine Couture	Administratrice
Mme Chantal L'Espérance	Administratrice

Mme Ariadne C. Echevers avait motivé son absence.

Étaient aussi présents :

M. Dany Bélanger	Directeur planification et innovation, et secrétaire
M. Patrick Dobson	Directeur général
M. Michaël Gauthier	Directeur des ressources humaines
Mme Suzanne Méthot	Directrice générale adjointe et trésorière
M. Louis-André Neault	Directeur du marketing, qualité de services et partenariats
M. Stéphan Veilleux	Directeur des opérations

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE -

Le président déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DU CERTIFICAT DE SIGNIFICATION -

RÉSOLUTION 006-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'avis de convocation et le certificat de signification soient et sont approuvés.

- ADOPTÉ -

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2019 -

RÉSOLUTION 007-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le secrétaire soit et est dispensé de lire le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 janvier 2019.

Que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 janvier 2019 soit et est approuvé.

- ADOPTÉ -

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR -

RÉSOLUTION 008-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit et est approuvé en y ajoutant le sujet suivant :

- Corporation de développement communautaire (CDC) de Sherbrooke – Entente Solidarité Transport 2019-2020.

Le conseil d'administration y retire également le sujet suivant :

- Protocole d'entente concernant l'abonnement au transport en commun avec retenue sur le salaire – Université de Sherbrooke.

- ADOPTÉ -

PÉRIODE DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES

Madame France Croteau, RUTASM

Madame Croteau remercie la STS pour la mise en place de rencontres d'information avec le milieu du transport adapté et questionne concernant le financement de ce service.

5. RENOUELEMENT DU CONTRAT D'EMBAUCHE DE LA RESPONSABLE DE LA GESTION DOCUMENTAIRE -

RÉSOLUTION 009-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que ce conseil autorise le renouvellement du contrat d'embauche de madame Vicky Martineau, à titre de responsable de la gestion documentaire, sur recommandation du directeur général et du directeur des ressources humaines.

Que le directeur général soit et est autorisé à signer le contrat d'embauche, à durée déterminée, pour la période du 8 juin 2020 et se terminant le 10 juin 2022.

Que ledit contrat soit et est déposé aux archives sous le no A18-02.

- ADOPTÉ -

6. FIN D'EMPLOI – MATRICULE # 1403 -

RÉSOLUTION 010-19

CONSIDÉRANT la révision de la structure organisationnelle de la Société de transport de Sherbrooke et l'entente de principe, relativement à la fin d'emploi du matricule #1403, convenues au Comité des ressources humaines le 22 janvier 2019;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le conseil entérine l'abolition d'un poste au service de l'exploitation et la fin d'emploi du matricule #1403.

- ADOPTÉ -

7. **DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU CENTRE DE MOBILITÉ DURABLE DE SHERBROOKE (CMDS) DU 24 OCTOBRE 2018 -**

RÉSOLUTION 011-19

ATTENDU QU'il y a lieu, dans le cadre des travaux du Centre de mobilité durable de Sherbrooke (CMDS), d'informer les membres du présent conseil de l'avancement de ceux-ci;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le compte rendu de la réunion du Comité de pilotage du Centre de mobilité durable de Sherbrooke (CMDS) du 24 octobre 2018 soit et est déposé sur le bureau.

- ADOPTÉ -

8. **RÈGLEMENT NUMÉRO R-050 DE GESTION CONTRACTUELLE EN MATIÈRE D'OCTROI DE CONTRAT ET D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES -**

RÉSOLUTION 012-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le règlement numéro R-050 de gestion contractuelle en matière d'octroi de contrat et d'acquisition de biens et services, conservé aux archives sous le numéro A19-02, soit et est adopté.

Que la Politique de gestion contractuelle soit et est abrogée à partir de l'entrée en vigueur du règlement R-050.

- ADOPTÉ -

9. **RÈGLEMENT NUMÉRO R-051 CONCERNANT L'ACQUISITION DE SOLUTIONS DE GESTION DOCUMENTAIRE ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 140 000 \$ -**

RÉSOLUTION 013-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le règlement numéro R-051 décrétant un emprunt au montant de 140 000 \$ pour l'acquisition de solutions de gestion documentaire, conservé aux archives sous le numéro A19-03, soit et est adopté.

Que le secrétaire de la Société soit et est mandaté pour obtenir toutes les autorisations nécessaires conformément à la loi.

- ADOPTÉ -

10. CONSIDÉRATION DES SOUMISSIONS REÇUES POUR « MODIFICATION ET RÉAMÉNAGEMENT DES ATELIERS DE MAINTENANCE » - APPEL D'OFFRES STS-18-06 -

RÉSOLUTION 014-19

ATTENDU QUE la Société de transport de Sherbrooke a procédé à un appel d'offres pour la modification et le réaménagement des ateliers de maintenance;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été déposées pour le montant en chiffre de l'article 1 de la Formule de soumission :

Tijaro Ltée	730 841,80 \$
Construction Longer inc.	869 845,00 \$
Construction Guy Sébas Inc.	1 231 300,00 \$

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le contrat pour la modification et le réaménagement des ateliers de maintenance de la Société de transport de Sherbrooke soit et est octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Tijaro Ltée au montant total de 730 841, 80 \$ avant taxes;

Que les prix séparés #1 au montant de 66 878,25 \$ avant taxes et le prix séparé #4 au montant de 60 415,25 \$ soient et sont retenus et inclus au contrat de Tijaro Ltée;

Que le rapport du chef de l'approvisionnement et le rapport d'ADSP Architecture et Design soient et sont conservés aux archives sous le no A19-04.

- ADOPTÉ -

11. BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE -

RÉSOLUTION 015-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le bordereau de la correspondance reçue pour le mois de janvier 2019 soit et est déposé sur le bureau.

- ADOPTÉ -

12. CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) DE SHERBROOKE - ENTENTE SOLIDARITÉ TRANSPORT 2019-2020 -

RÉSOLUTION 016-19

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la Corporation de développement communautaire de Sherbrooke (CDC) et la Société de transport de Sherbrooke (STS) afin de contribuer au Projet Solidarité Transport par la réduction de 50 % dans l'achat de titres de transport et ce, jusqu'à un plafond annuel de 35 000 \$;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de reconduire cette entente afin de répondre aux besoins qui ont été identifiés par des organismes communautaires répartis à travers les quartiers les plus défavorisés à Sherbrooke;

CONSIDÉRANT l'absence de politique tarifaire sociale;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la STS soit et est autorisée à fournir des titres de transport à la Corporation de développement communautaire de Sherbrooke (CDC) en contribuant sous la forme d'un rabais de 50 % sur lesdits titres et ce, jusqu'à concurrence d'un montant pour la STS de 35 000 \$ du 1^{er} mars 2019 au 29 février 2020.

- ADOPTÉ -

MESSAGES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Chantal L'Espérance

Madame L'Espérance rappelle qu'une séance d'information publique aura lieu sous peu concernant la desserte du centre-ville.

Madame Évelyne Beaudin

Madame Beaudin démontre sa satisfaction relativement à l'entente Solidarité Transport.

Monsieur Pierre Avard

Monsieur Avard souligne que l'achalandage au transport adapté dépend de la demande réelle provenant de la clientèle et que celui-ci peut être fortement impacté lors d'événements comme des tempêtes de neige.

Monsieur Pierre Tremblay

Monsieur Tremblay félicite la gratuité offerte lors de la tempête du 13 février 2019.

Monsieur Marc Denault

Monsieur Denault souligne l'anniversaire de naissance du secrétaire du conseil.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE -

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente assemblée soit levée à 17 h 50.

Sherbrooke (Québec), le 13 février 2019.

Le président,

Marc Denault

Le secrétaire,

Dany Bélanger